



Frais d agence en allemagne

Par **matahari7**, le **21/05/2010** à **14:39**

Hello,

Je suis actuellement en Allemagne pour le travail, et j'ai bien entendu louer un appartement pour y séjourner par l'intermédiaire d'une agence.

A la signature du contrat, l'agence immobilière m'indique qu'elle louera à une autre personne le garage étant donné que je lui spécifie ne pas prendre l'appartement, si le garage était compris.

Dans le contrat, qui est en Allemand, bien entendu (je ne parles pas la langue, je travaille pour une entreprise française implantée en Allemagne), le garage apparaît comme faisant partie de la location.

L'agence m'assure qu'il n'y a aucuns problèmes, ainsi que la propriétaire ; qu'ils allaient le louer à une autre personne.

Quelques jours après avoir être entré dans les lieux (au 1 avril 2010), je contacte l'agence, mais l'agent immobilier ne prend pas mes appels.

En définitive, la proprio m'indique que je dois absolument payer le montant de la location du garage (qui reste élevé); alors que je ne le voulais pas à la base.

Je lui indique que je veux partir du logement car il n'était pas question de cela au départ.

La propriétaire a résilié son contrat qu'elle avait avec l'agence immobilière, concernant les autres appartements qu'elle met en location, elle m'a autorisé à sortir des lieux avant la fin du

préavis (1 juin 2010 au lieu de 3 mois de préavis)

L'agence me réclame les frais, par l'intermédiaire d'un avocat. J'ai en ma possession 2 documents émanant de l'agence concernant les frais à payer.

1er envoi doc : Une facture avec frais incluant le garage.

2eme envoi : Une facture sans frais de garage (car j'ai rappelé l'agent en lui disant que je n'ai pas loué le garage, il a donc révisé sa facture à la baisse)

Je suis resté dans l'appartement que 2 mois, et il me réclame comme frais d'agence 2 mois de loyers sans les charges + 20% de la somme totale d'une année de loyer

La propriétaire m'a fait payé pour Mai, le loyer sans le coût du garage ; j'ai un document qui le précise, mais elle ne pas va reconnaître par écrit que l'agence n'a pas rempli son contrat, c'est à dire de chercher une personne pour le garage comme elle lui demandé.

Pourriez vous m'aidez svp ? car je ne sais pas si je suis obligé de payer ces frais alors que l'agence n'a pas trouvé une personne comme elle le disait (verbalement) ; et que j'ai signé le contrat de location incluant le garage.

A la base, le contrat de location a été signé pour une durée illimité dans le temps.

Merci !

Matahari.